



Position du CSEE sur l'examen à mi-parcours de la stratégie de Lisbonne par la Commission européenne

L'examen à mi-parcours de la stratégie de Lisbonne par la Commission, qui a été soumis au sommet de printemps les 22 et 23 mars 2005, indique clairement que les progrès réalisés en vue d'atteindre les objectifs de Lisbonne dans 5 ans ne sont tout bonnement pas satisfaisants¹. L'examen à mi-parcours vise à recentrer l'agenda de Lisbonne et à établir des priorités claires pour des domaines où une action urgente est nécessaire. La stratégie renouvelée est centrée sur la croissance et les emplois et le nouvel agenda, en trois parties, tend à assurer que:

- l'Europe soit plus attrayante pour les investisseurs et les travailleurs ;
- la connaissance et l'innovation deviennent le moteur de la croissance européenne ;
- les politiques permettent aux entreprises de créer davantage d'emplois de meilleure qualité.

Depuis le lancement de la stratégie de Lisbonne en 2000, l'éducation et la formation ont été incluses comme questions clés visant à permettre à une société de la connaissance d'atteindre son potentiel maximal. Le CSEE s'est félicité de l'accent mis au niveau européen sur le rôle essentiel de l'éducation comme vecteur d'améliorations dans l'ensemble de la société. Toutefois, un déséquilibre apparaît dans cet examen à mi-parcours. En effet, la croissance économique y prend une place centrale au dépens des questions sociales, ce qui pourrait avoir pour conséquence que l'éducation soit perçue comme un outil visant à mettre en valeur la compétitivité de l'économie de l'UE. L'éducation joue certes un rôle important dans ce contexte, mais constitue un moyen de développer des compétences sociales et personnelles, vitales notamment pour la cohésion sociale, l'égalité, la citoyenneté active et l'épanouissement personnel. La stratégie de Lisbonne était dès le début centrée sur la promotion d'une Europe sociale ainsi que sur une reprise économique. Afin de satisfaire ce double objectif et de rétablir un équilibre, il aurait été plus adéquat d'élargir la perspective sur le rôle de l'éducation et de la formation dans l'examen à mi-parcours de la Commission.

En ce qui concerne les cinq '*benchmarks*' (repères) de l'UE dans le domaine de l'éducation et de la formation, l'examen à mi-parcours mentionne peu de progrès. Le pourcentage moyen des jeunes quittant prématurément l'école reste beaucoup trop élevé (18% en 2003) en comparaison de l'objectif de diminution de 10% d'ici à 2010, bien que des progrès importants aient été réalisés dans certains pays². Le pourcentage moyen des citoyens de 22 ans ayant achevé l'enseignement secondaire supérieur a faiblement augmenté de 76.4% en 2000 à 76.7% en 2003, mais se situe encore bien en dessous de l'objectif du taux d'achèvement de 85% décidé pour 2010. En ce qui concerne l'apprentissage tout au long de la vie, les taux de participation ont augmenté de 7.9% en 2001 à 9.3% en 2003, mais la Commission conclut que l'objectif

President
Président
Doug McAvoy

Vice-Presidents
Vice-Présidents
Odile Cordelier
Christoph Heise
Radovan Langer
Jörgen Lindholm
Marjatta Melto

General Secretary
Secrétaire Général
Martin Romer

Treasurer
Trésorier
George Vansweevelt

¹ Communication au Conseil européen de printemps: "Travaillons ensemble pour la croissance et l'emploi. Un nouvel élan pour la stratégie de Lisbonne". COM (2005) 24. 02 février 2005

² DISPONIBLE EN ANGLAIS UNIQUEMENT : Commission Staff Working Document in support of the report from the Commission to the Spring European Council, 22-23 March 2005, on the Lisbon Strategy of economic, social and environmental renewal, p. 25. SEC(2005)160. 28.1.2005.

d'atteindre un taux de 12.5% en 2010 sera difficile à atteindre. Le pourcentage du PNB affecté à la recherche et au développement a seulement atteint 1.99% en 2002, et se situe encore loin de l'objectif des 3% de 2010. Le groupe d'experts de la Commission travaillant sur le repère ('benchmark') visant à augmenter de 15% le nombre de diplômés en mathématiques, sciences et technologie d'ici à 2010 rapporte que cet objectif constitue également un défi³.

Toutefois, les dépenses publiques des gouvernements en matière d'éducation et de formation ont seulement faiblement augmenté pendant la période 2000-2002 et, selon les statistiques de la Commission, ont été en perte de vitesse depuis 2002⁴. La Commission a, à maintes reprises, mis l'accent sur la nécessité d'augmenter les investissements en ressources humaines afin d'atteindre les objectifs de Lisbonne et le CSEE rappelle également aux gouvernements que l'ambition d'améliorer les systèmes d'éducation et de formation doit aller de pair avec une volonté d'augmenter de manière adéquate les financements. En outre, le CSEE insiste sur le fait qu'une augmentation du nombre de jeunes gens qui achèvent l'enseignement secondaire supérieur, une amélioration du degré d'alphabétisation, ainsi qu'une assurance de l'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour un plus grand nombre d'adultes requièrent une variété d'approches politiques tenant compte des facteurs sociaux et éducatifs ainsi que du secteur de l'enseignement. L'apprentissage tout au long de la vie pour les enseignants est essentiel dans ce contexte, dans un domaine qui manque encore de ressources pour permettre à chaque enseignant de bénéficier du développement professionnel continu. En outre, le secteur de l'enseignement tout au long de la vie en général est entaché par les inégalités: ceux qui ont le plus haut niveau d'éducation sont également les plus susceptibles de bénéficier de l'apprentissage tout au long de la vie. L'accent mis par la Commission sur la croissance économique dans son examen à mi-parcours ne va pas entraîner en soi les changements souhaités. Une importance égale doit être accordée au renforcement de l'Europe sociale.

A cet égard, le CSEE souligne que, si l'agenda politique de la Commission visant à étendre le marché intérieur soumet le secteur de l'éducation tout au long de la vie aux règles du marché plutôt qu'à la réglementation solide des gouvernements nationaux, il mettrait alors sérieusement en danger la promotion d'un accès équitable à tous les niveaux d'éducation et de formation. Il y a un danger réel que l'actuelle proposition de directive sur les services dans le marché intérieur⁵ facilite le commerce des services entre états membres. Le secteur de l'éducation tout au long de la vie sera probablement un des premiers secteurs de l'éducation touché par cette directive, en raison de l'importance de l'offre par le secteur privé de cours de développement professionnel destinés notamment aux enseignants. La compétitivité et les règles du marché ne sont certainement pas garants d'un accès équitable à l'apprentissage tout au long de la vie. Le CSEE s'était dès lors félicité de l'intention de la Commission de clarifier quels secteurs de service étaient couverts par la directive dans sa proposition de révision, et appelle à une claire exclusion des services éducatifs de la directive.

³ DISPONIBLE EN ANGLAIS UNIQUEMENT : Progress Report from The Commission's Working Group on "Increasing Participation in Math, Sciences and Technology". December 2004. See page 3 and 17.

Les statistiques sur le repère ('benchmark') relatif à l'alphabétisation des jeunes de 15 ans, qui est mesuré d'après des données du rapport PISA de l'OCDE, publié en décembre 2004, n'ont pas été intégrées dans l'examen à mi-parcours de la Commission.

⁴ DISPONIBLE EN ANGLAIS UNIQUEMENT : Commission Staff Working Document in support of the report from the Commission to the Spring European Council, 22-23 March 2005, on the Lisbon Strategy of economic, social and environmental renewal, p. 25. SEC(2005)160. 28.1.2005.

⁵ COM(2004)2final/3. 13.1.2004.

Un des principaux objectifs de la stratégie de Lisbonne renouvelée est d'encourager les états membres à se réapproprier la stratégie. Trop peu d'efforts sont actuellement consacrés à la mise en oeuvre de la stratégie. En tant que membre de quatre des groupes de travail de suivi de la stratégie de Lisbonne mis en place par la Commission depuis 2002, le CSEE s'est impliqué activement dans le suivi des objectifs éducatifs dans le cadre de la stratégie et reconnaît qu'il y a une nécessité de renforcer et de revoir la structure de suivi. Depuis quelque temps déjà, le CSEE demande à la Commission de mettre sur pied un groupe de coordination, comprenant les parties prenantes, et qui serait chargé de la coordination générale du travail dans les groupes de travail de Lisbonne sur l'éducation et la formation. En outre, des efforts devraient être entrepris en vue de résoudre le problème actuel de manque de consultation des partenaires sociaux au niveau national dans le travail mené dans le cadre de la méthode ouverte de coordination (MOC). Les propositions de changement de la structure de suivi émises dans l'examen à mi-parcours ne traitent toutefois pas ce problème de manière adéquate. La Commission propose de changer les discussions multi latérales actuelles sur des thèmes politiques individuels dans le cadre de la MOC au profit de discussions bilatérales entre la Commission et les états membres, puisque chacun d'entre eux doit soumettre un programme d'action nationale. Il y a un risque de manque de transparence et d'influence démocratique si la Commission abandonne les discussions multilatérales au profit de discussions bilatérales dans les structures de suivi national. Même si l'examen à mi-parcours de la Commission réjouit les états membres au niveau national, il faut tenir compte du fait que la consultation des parties prenantes par les gouvernements n'est pas toujours une réalité. Il est dès lors crucial de maintenir l'implication directe des partenaires sociaux au niveau européen, ainsi que de continuer à œuvrer pour le dialogue social au niveau national.